

La conférence Climat : vivez la 3^e révolution industrielle à la charnière du numérique



Présentation

Le défi climatique est une opportunité de créations d'emplois et de richesses, tout en inventant de nouveaux modes de production, de consommation, et de nouveaux modèles économiques (économie circulaire, de fonctionnalité, décarbonée et collaborative). Cette révolution, fondée sur le couplage des technologies et des énergies nouvelles, est la 3^{ème} révolution attendue. Elle concerne tout le monde, y compris la profession et ses clients.

En effet, certaines entreprises sont concernées, par voie légale et réglementaire, par les Bilans Carbone®, les quotas d'émissions de CO2 ou encore les certificats d'économie d'énergie. D'autres doivent inventer de nouveaux métiers, adapter leurs métiers aux nouvelles contraintes liées au défi climatique, prévoir des formations spécifiques pour répondre aux nouvelles normes et aux clients (qu'ils soient particuliers ou entreprises), etc.

La France a été désignée pays hôte pour la 21^{ème} conférence internationale sur le climat (COP21 / Paris Climat 2015) présidée par Laurent Fabius, qui se déroulera du 30 novembre au 11 décembre 2015 ; mais n'attendez pas cette date et saisissez-vous du sujet en tant qu'expert-comptable !

Intérêts

- Être dans l'air du temps et précurseur de la 21^{ème} conférence internationale sur le climat (COP 21)
- Connaître de nouveaux modèles économiques (économie circulaire, économie de fonctionnalité, etc.)
- Elargir ses missions actuelles et en développer de nouvelles : évaluation, refonte des systèmes de collecte et traitement des informations, d'adaptation des systèmes comptables, recherche de financements, attestations, etc.

Objectifs

- Etablir le lien entre les enjeux liés au climat et les impacts sur l'économie, et donc sur les entreprises
- Etre à même d'accompagner les clients dans le respect de la réglementation qui leur incombe (bilan annuel des émissions de CO2 par exemple), les aider à obtenir des aides (techniques, subventions, etc.), les orienter dans leur changement de matériels, processus, voire de modèles économiques, etc.

Points abordés

- Défis climatiques auxquels sont confrontés les entreprises de toute taille et de tout secteur d'activité et les cabinets d'expertise comptable
- Obligations légales et réglementaires des entreprises dans le domaine de l'énergie, de l'environnement, etc. liées au climat
- Outils d'accompagnement des entreprises à ces nouveaux défis (boîtes à outils, subventions, réflexions menées par les Institutions)



Fabrice BOISSIER
Directeur délégué
général de l'Agence
De l'Environnement
et de la Maîtrise de
l'Energie (ADEME)



Pierre DUCRET
Conseiller spécial de
la Caisse des dépôts
et consignations
(CDC) sur la COP21
et le prix du carbone



Mohamed LAQHILA
Président du
Comité RSE du
Conseil supérieur de
l'ordre des experts-
comptables